

Refus d'une demande de régularisation

Par mea, le 18/06/2013 à 13:40

bonjour j'ai fais une demande de régularisation et j'ai eu le refus; et là je voulais demandé des renseignement r un nouvelle demande comment sa se passe est ce que j'ai le droit de la faire toute suit ou non, et j'ai encore fait une demande d'aide juridictionnelle, est ce que je peux changé l'avocat qui a signé sur l'aide juridictionnelle ou pas? MERCI

Par youris, le 18/06/2013 à 13:45

bjr,

si le motif justifiant le refus de votre demande de régularisation existe toujours au moment d'une nouvelle demande, il est à craindre que la réponse de l'administration soit la même. cdt

Par sousou78, le 25/06/2013 à 19:11

Quel est le motif du refus ?